

La piste d'escrime a une longueur de 10 mètres pour les catégories poussins, pupilles et benjamins et de 14 mètres pour les autres, sa largeur est de 1 m 50 à 2 m.

Des lignes transversales y sont tracées :

Ligne d'avertissement à un mètre à chaque extrémité pour prévenir de la sortie de piste

Ligne de mise en garde où le tireur se positionne en début d'assaut et après chaque point marqué

